

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canaux, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canaux.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com
Prise en charge : pec@mupras.com
Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie
N° M20- 0003582

Maladie Dentaire Optique Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 01293 Société : M2690
 Actif Pensionné(e) Autre :
 Nom & Prénom : FARAS Jamal
 Date de naissance : 01-01-1946
 Adresse :
 Tél. : 064522799 Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :
 Dr. Assermenté
 Dar Lamane M. Bloc 2 Apt. 4
 doc.jamil@hotmail.fr
 GSM: 06 61 16 16 30 - Tel: 05 22 62 70 69
 Date de consultation : 26/03/12
 Nom et prénom du malade : FARAS Jamal Age:
 Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant
 Nature de la maladie : Athéromes / dystonie neuro-vefette
 En cas d'accident préciser les causes et circonstances :
 Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le :
 Signature de l'adhérent(e) :



Autorisation CNDP N° : A-A-215 / 2019

Docteur Jamil El Hayaoui

الدكتور جميل الحياوي

Ex. Médecin Chef des FAR

Omnipraticien

طبيب عسكري سابقا

Ex. Médecin Directeur du BMH

طبيب محاض

طبيب مدير بحفظ الصحة سابقا

Ex. Médecin des Polycliniques ONE

طبيب بعيادة الكهربيين سابقا

Diabète - Traitement Douleurs

Circoncision des Enfants

Echographie - ECG

Tél : 0522 62 70 69



PHARMACIE DU PARADIS
Dr. BOUSTANE Fakia
Bloc L - Hay Mohammadi
Tél: 0522.62.70.69



091183491

Casablanca, le : 26/08/22 : الدار البيضاء، في :

FARAJ 700

14500

MONIX supra

1000g

8700

Re Calcium 150

24 x 1

Neurkin 1

500g - PAINB F

3146

دار لمان M بلوكه 2، الطابق الأول (أمام صيدلية الفردوس) الحفي التجمدي - الدار البيضاء

Dar Lamane M, Bloc 2, Appt 4, 1 Etage (en face Pharmacie Paradis) Hay Mohammadi - Casablanca

En cas d'urgence : 0661 16 16 30 e-mail : doc.jamil@hotmail.fr 0661 16 16 30 : في حالة الإستعجال

PRINO
 PPV 50.60 DH
 LOT E230 MER 11/2020
 30 comprimés en
 Voie orale
 SYNTHEMEDIC

www.pharmalinks.es
 BARCELONA - SPAIN
 08290 Cerdanyola del Vallès
 Parc Tecnològic del Vallès
 Av. Universitat Autònoma, 13
 Pharmalink S.L.
 Fabricant :
 Pharmalinks S.L.
 Lot Sachou, Rue 7, Lot 10, Casablanca
 Pharmalinks responsable: O. MOTIL
 Lot: 2010
 Manut. date: 11/2020
 Best before: 11/2023
 Batch No.:
 Fab: 11/2023
 A consommer de préférence avant:

RELAXANT
 LOT: 210323
 DLUG: 06/2024
 87,00 DH
 Laboratoires Deva Pharmaceutique
 JOUADI Pharmacia Responsable

ME PHARMA
 Laboratoire pharmaceutique
 PPC: 145,00 DH

04/04/22

Shay Aw AB

Tarif

Docteur Jamil El Kayaoui
 Dr. Assermenté
 Dar Lamane M, Bloc 2 Apt. 4
 doc.jamil@hotmail.fr
 GSM: 06 61 16 16 30 - Tel: 05 22 62 70 69